

Annuaire régional d'Eurostat 2009



Annuaire régional d'Eurostat 2009

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2009

ISBN 978-92-79-11697-1

ISSN 1830-9682

doi: 10.2785/17920

Numéro de catalogue: KS-HA-09-001-FR-C

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Communautés européennes, 2009

Copyright des photos suivantes: la couverture: © Annette Feldmann; les chapitres «Introduction», «Population», «Comptes des ménages», «Société de l'information», «Éducation» et «Tourisme»:

© Phovoir.com; le chapitre «Villes européennes»: © Teodóra Brandmüller; les chapitres «Marché du travail», «Produit intérieur brut», «Statistiques structurelles des entreprises» et «Science, technologie et innovation»: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne; le chapitre «Agriculture»: © Jean-Jacques Patricola

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE



Préface

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

L'année 2004 a été marquée par un événement sans précédent, puisqu'elle a vu, le 1^{er} mai, dix nouveaux États membres entrer dans l'Union européenne (UE). Le présent Annuaire des régions 2009 vous montrera, chiffres à l'appui, quels sont les progrès accomplis en matière d'évolution économique et sociale dans les régions au cours des cinq années écoulées depuis lors et quels sont les domaines où les efforts doivent être intensifiés pour atteindre les objectifs d'une cohésion renforcée.

Au fil de ses onze chapitres, l'Annuaire des régions vous permettra de découvrir les aspects les plus intéressants des divergences et des points communs entre les régions des 27 États membres, ainsi que des pays candidats et des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Son but est de vous encourager à rechercher vous-même les multiples données régionales qui vous sont proposées sur le site internet d'Eurostat et à analyser vous-même l'évolution économique et sociale.

À côté des chapitres habituels, toujours très intéressants, sur l'évolution démographique au niveau régional, le marché régional du travail, le produit intérieur brut régional et d'autres thèmes, nous innovons cette année en vous présentant l'évolution régionale de données sur la société de l'information. Comme ce fut déjà le cas ces dernières années, les données sur les évolutions régionales sont complétées par une présentation des résultats les plus récents de l'«audit urbain», un ensemble de données qui contient de nombreuses informations statistiques sur les villes européennes.

Nous continuerons à élargir régulièrement l'éventail des indicateurs régionaux disponibles et nous espérons pouvoir leur faire une place dans les éditions futures lorsque la disponibilité et la qualité des données le permettront.

Je vous souhaite une lecture agréable!



Walter Radermacher
Directeur général, Eurostat



Remerciements

Les éditeurs de l'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours, et en particulier les membres suivants d'Eurostat qui, en rédigeant les divers chapitres de l'Annuaire, ont rendu cette publication possible:

- **Population:** Veronica Corsini, Monica Marcu et Rosemarie Olsson (unité F.1: «Population»)
- **Villes européennes:** Teodóra Brandmüller (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Produit intérieur brut:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Aleksandra Stawińska (unité G.2: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Société de l'information:** Albrecht Wirthmann (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Félix, Tomas Meri, Reni Petkova et Håkan Wilén (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Éducation:** Sylvain Jouhette, Lene Mejer et Paolo Turchetti (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Agriculture:** Céline Ollier (unité E.2: «Agriculture et pêche»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») avec le concours de Berthold Feldmann (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») et de Pavel Bořkovec (unité D.4: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

- la **direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment aux unités de traduction allemande, anglaise et française;
- l'**Office des publications de l'Union européenne**, et notamment à Bernard Jenkins de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi qu'aux correcteurs d'épreuves de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



Table des matières

INTRODUCTION	9
Statistiques des régions et des villes	10
La nomenclature NUTS	10
Couverture	11
Davantage d'informations régionales	11
1 POPULATION	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie	14
Densité de population	14
Évolution de la population	14
Conclusion	23
<i>Notes méthodologiques</i>	23
2 VILLES EUROPÉENNES	25
Introduction	26
Une liste d'indicateurs complétée	26
Passage d'une périodicité de cinq ans à une collecte annuelle de données	26
Une couverture géographique étendue	26
Découvrir la dimension spatiale	26
Centres-villes	28
Zones urbaines élargies	31
La géographie compte	33
3 MARCHÉ DU TRAVAIL	35
Modèles de temps de travail régionaux	36
Bref aperçu pour 2007	36
Modèles de travail régionaux	39
Les emplois à temps partiel font baisser le temps de travail moyen	41
Les salariés passent moins de temps au travail	43
Conclusion	46
<i>Notes méthodologiques</i>	47
<i>Définitions</i>	47
4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	49
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?	50
Le PIB régional en 2006	50
Le PIB en moyenne pour la période 2004-2006	52
Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays	52
Processus de rattrapage dynamique dans les nouveaux États membres	54
Évolution hétérogène au sein même des pays	56
La convergence fait des progrès	57
Conclusion	59
<i>Notes méthodologiques</i>	60
<i>Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume</i>	60



5 COMPTES DES MÉNAGES	63
Introduction: mesure de la richesse.....	64
Revenu des ménages privés.....	64
Résultats pour l'année 2006.....	64
Revenu primaire.....	64
Revenu disponible.....	65
La dynamique à la périphérie de l'Union.....	70
Conclusion.....	72
<i>Notes méthodologiques</i>	73
6 STATISTIQUES STRUCTURELLES DES ENTREPRISES	75
Introduction.....	76
Spécialisation régionale et concentration des activités.....	76
Spécialisation dans les services aux entreprises.....	83
Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises.....	87
Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises.....	87
Conclusion.....	90
<i>Notes méthodologiques</i>	91
7 SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION	93
Introduction.....	94
Accès aux technologies de l'information et de la communication.....	94
Utilisation de l'internet et activités en ligne.....	97
Non-utilisateurs de l'internet.....	99
Conclusion.....	104
<i>Notes méthodologiques</i>	105
8 SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION	107
Introduction.....	108
Recherche et développement.....	108
Ressources humaines en science et technologie.....	110
Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	113
Brevets.....	116
Conclusion.....	118
<i>Notes méthodologiques</i>	119
9 ÉDUCATION	121
Introduction.....	122
Participation des étudiants à l'éducation.....	122
Participation des enfants de 4 ans à l'enseignement.....	124
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur... ..	124
Étudiants de l'enseignement supérieur.....	126
Diplômés de l'enseignement supérieur.....	129
L'apprentissage tout au long de la vie.....	129
Conclusion.....	131
<i>Notes méthodologiques</i>	133



10 TOURISME	135
Introduction	136
Capacités d'hébergement	137
Nuitées	137
Durée moyenne des séjours	140
Intensité touristique	140
L'évolution du tourisme	140
Part du tourisme récepteur	143
Conclusion	145
<i>Notes méthodologiques</i>	147
11 AGRICULTURE	149
Introduction	150
Superficie agricole utilisée	150
Part de la superficie des céréales par rapport à la superficie agricole utilisée	150
Part de la superficie des cultures permanentes par rapport à la superficie agricole utilisée	150
Production agricole	153
Production de blé	153
Production de maïs grain	155
Production de colza	155
Conclusion	158
<i>Notes méthodologiques</i>	158
ANNEXE	159
UNION EUROPÉENNE: régions au niveau NUTS 2	159
PAYS CANDIDATS: régions statistiques au niveau 2	162
PAYS DE L'AELE: régions statistiques au niveau 2	163



Introduction





Statistiques des régions et des villes

L'information statistique est indispensable à qui veut comprendre notre monde si complexe et en constante mutation. Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, a pour mission de collecter et de diffuser au niveau européen des données provenant non seulement des 27 États membres de l'Union européenne (EU-27), mais également des trois pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie), ainsi que des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

La présente publication (*Annuaire régional d'Eurostat 2009*) se propose de vous donner un aperçu de certaines statistiques des régions et des villes que nous collectons auprès de ces pays. Les statistiques des régions nous permettent de dégager des caractéristiques et des tendances statistiques plus détaillées que les données nationales, mais, puisqu'il existe 271 régions NUTS 2 dans l'EU-27, 30 régions statistiques de niveau 2 dans les pays candidats et 16 régions statistiques de niveau 2 dans les pays de l'AELE, le volume des données est si grand que certains principes de classement doivent nécessairement être appliqués pour que ces données soient compréhensibles et significatives.

Pour l'esprit humain, le recours à des cartes statistiques représente probablement le moyen le plus facile de trier et d'«absorber» d'importantes quantités de données statistiques en une seule fois. C'est la raison pour laquelle l'Annuaire régional d'Eurostat contient, comme les années précédentes, un grand nombre de cartes statistiques sur lesquelles les données sont différenciées selon les classes statistiques représentées par des nuances de couleur. Dans certains chapitres, des graphiques et des tableaux sont également utilisés pour présenter les données, celles-ci étant sélectionnées et présentées d'une manière (différentes hiérarchies, graphiques indiquant les valeurs régionales extrêmes à l'intérieur des pays ou exemples représentatifs seulement) qui rend plus aisée la compréhension des données statistiques.

Nous sommes fiers de fournir un vaste éventail de thèmes abordés dans les onze chapitres de l'édition 2009 de l'Annuaire régional d'Eurostat. Le premier chapitre, qui concerne la **population**, donne un aperçu détaillé des différents schémas démographiques, tels que la densité de population, les variations démographiques et les taux de fécondité dans les pays examinés. Ce chapitre peut être considéré comme la clé de tous les autres, puisque toutes les autres statistiques dépendent de la composition de la population. Le deuxième

chapitre, consacré aux **villes européennes**, explique de manière détaillée les définitions des différents niveaux spatiaux utilisés dans la collecte de données de l'audit urbain et donne quelques exemples intéressants des déplacements domicile-travail dans neuf capitales européennes.

Le chapitre relatif au **marché du travail** décrit principalement les différences en matière de travail hebdomadaire en Europe et propose quelques éléments permettant d'expliquer les variations considérables observées d'une région à l'autre. Les trois chapitres économiques, qui concernent respectivement le **produit intérieur brut**, les **comptes des ménages** et les **statistiques structurelles des entreprises**, nous donnent un aperçu détaillé de la situation économique générale des régions, des ménages et des divers secteurs de l'économie marchande.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir vous présenter un nouveau chapitre, très intéressant, sur la **société de l'information**, qui décrit l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les particuliers et les ménages dans les régions d'Europe. Ce chapitre nous apprend, par exemple, combien de ménages utilisent régulièrement l'internet et combien ont un accès à large bande. Les deux chapitres suivants concernent **la science, la technologie et l'innovation**, d'une part, et **l'éducation**, d'autre part, et ces trois domaines statistiques sont fréquemment considérés comme essentiels dès lors qu'il s'agit de suivre la réalisation des objectifs définis dans la stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde.

Le chapitre suivant présente des informations sur les statistiques régionales du **tourisme**, ainsi que les destinations touristiques les plus populaires. Le dernier chapitre, qui concerne **l'agriculture**, met cette année l'accent sur les statistiques des produits végétaux et nous apprend quels types de produits végétaux sont cultivés dans les différentes régions d'Europe.

La nomenclature NUTS

La **nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS)** constitue un schéma unique et cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales de l'Union européenne. Elle est utilisée depuis des décennies pour la confection de statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régionale. Ce n'est cependant qu'en 2003 qu'elle a été dotée d'une base juridique, puisque c'est cette



année-là que le règlement NUTS a été adopté par le Parlement européen et le Conseil ⁽¹⁾.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'Union, le règlement NUTS est adapté par l'addition de la nomenclature des régions de ces pays. C'est ce qui s'est passé en 2004, lorsque l'Union a accueilli dix nouveaux États membres, et en 2007 lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont adhéré.

Pour tenir compte de nouveaux découpages administratifs ou territoriaux dans les États membres, le règlement NUTS spécifie que les modifications de la nomenclature régionale peuvent avoir lieu au maximum tous les trois ans. Cette adaptation a eu lieu pour la première fois en 2006, et les modifications apportées à la nomenclature NUTS sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008.

Comme ces modifications de la NUTS sont assez récentes, les données statistiques ne sont pas encore disponibles dans certains cas ou ont été remplacées par des valeurs nationales sur certaines cartes statistiques, comme le précisent les notes relatives aux différentes cartes concernées. C'est le cas notamment de la Suède, qui a introduit des régions de niveau NUTS 1, du Danemark et de la Slovaquie, qui ont introduit des régions de niveau NUTS 2, ainsi que des deux régions les plus septentrionales d'Écosse, à savoir North Eastern Scotland (UKM5) et Highlands and Islands (UKM6), où la frontière entre les deux régions a été modifiée. Nous espérons que la disponibilité des données régionales pour ces pays sera bientôt améliorée.

Il convient également de noter que certains États membres ont une population relativement peu nombreuse et ne sont dès lors pas divisés en plusieurs régions NUTS 2. Dans le cas de ces pays, la valeur de NUTS 2 est donc exactement identique à la valeur nationale. Depuis la dernière révision en date de la nomenclature NUTS, cette règle s'applique à six États membres (Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg et Malte), à un pays candidat (ancienne République yougoslave de Macédoine) et à deux pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein). Dans tous ces cas, l'ensemble du pays représente une seule région de niveau NUTS 2.

Une carte dépliant placée à l'intérieur de la couverture de l'Annuaire présente l'ensemble des régions de niveau NUTS 2 des 27 États membres de l'UE, ainsi que les régions statistiques correspondantes au niveau 2 des pays candidats et des pays de l'AELE. Vous trouverez en annexe la liste complète des codes et des noms de ces régions, ce qui vous permettra de localiser facilement une région précise sur la carte.

Couverture

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* contient principalement des statistiques relatives aux 27 États membres de l'Union européenne, mais également, quand les informations étaient disponibles, sur les trois pays candidats à l'adhésion (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) et les quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Les régions des pays candidats et des pays de l'AELE sont appelées «régions statistiques» et sont régies par les mêmes règles que les régions NUTS de l'Union européenne, si ce n'est qu'elles ne possèdent pas de base juridique. La base de données d'Eurostat ne contient pas encore de données de pays candidats et des pays de l'AELE concernant quelques-uns des domaines d'action, mais la disponibilité des données s'améliore constamment, et nous espérons que la couverture de ces pays sera encore meilleure dans un avenir proche.

Davantage d'informations régionales

Sur le site internet d'Eurostat, vous trouverez sous le thème «Statistiques générales et régionales», et plus particulièrement sous «Régions et villes», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain»: vous pourrez y consulter des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des données statistiques plus détaillées que celles présentées dans cet Annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs (tels que la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et des données sur le marché de l'emploi) établis au niveau NUTS 3. Cette précision est importante, puisque certains pays couverts ne sont pas divisés en régions NUTS 2, comme on l'a vu plus haut.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines, veuillez consulter la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques régionales et urbaines européennes — Guide de référence 2009*, que vous pouvez télécharger gratuitement à partir du site internet d'Eurostat. Vous pouvez également télécharger des tableaux Excel contenant les données précises qui ont été utilisées pour produire les cartes et d'autres illustrations qui agrémentent chaque chapitre de la présente publication. Nous espérons que vous trouverez cette publication à la fois intéressante et utile. Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à envoyer vos observations à l'adresse suivante: estat-regio@ec.europa.eu

⁽¹⁾ Vous trouverez de plus amples informations relatives à la nomenclature NUTS sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html).

Éducation

9





Introduction

L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle déterminant dans la stratégie économique et sociale de l'Union européenne. Le processus de Lisbonne renouvelé, mis en œuvre par le programme «Éducation et formation 2010», ne pourra être mené à bien que moyennant une utilisation efficace des ressources, l'amélioration qualitative des systèmes d'éducation et de formation et l'application, au niveau national, d'une stratégie cohérente d'éducation et de formation tout au long de la vie. L'offre de possibilités d'enseignement et d'apprentissage tout au long de la vie dans chaque région et à tous les habitants, où qu'ils vivent, constitue une pierre angulaire des stratégies nationales visant à la réalisation de cet objectif. Les statistiques régionales d'Eurostat sur les inscriptions dans l'enseignement, le niveau d'études atteint et la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie permettent de mesurer les progrès accomplis au niveau régional et d'assurer le suivi des régions ayant un retard à combler.

Des données régionales comparables relatives aux inscriptions dans l'enseignement à partir de l'année 1998 peuvent être consultées sur le site internet d'Eurostat. Les données sur le niveau d'études atteint et la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie sont disponibles pour la période commençant en 1999.

Le site internet d'Eurostat contient des informations régionales sur le nombre total d'inscriptions par niveau d'éducation et par sexe, par âge avec ventilation par sexe, et des indicateurs relatifs aux inscriptions dans l'enseignement par rapport à la population totale. Les données sur les inscriptions sont en général disponibles concernant les 15 «anciens» États membres pour la période commençant en 1998, et concernant les 12 «nouveaux» États membres et la Norvège à partir de 2000 ou 2001. Des informations relatives au niveau d'études atteint par la population et à la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie sont disponibles pour tous les États membres, ainsi que la Norvège.

Participation des étudiants à l'éducation

Au sens large, on entend par «éducation» tout acte ou toute expérience qui a un effet formatif sur l'esprit, le caractère ou les aptitudes physiques d'une personne. Au sens technique, l'éducation

est le processus par lequel la société, par l'intermédiaire d'écoles, de collèges, d'universités et d'autres établissements, transmet délibérément son patrimoine culturel, le savoir qu'elle a accumulé, des valeurs et des compétences d'une génération à l'autre.

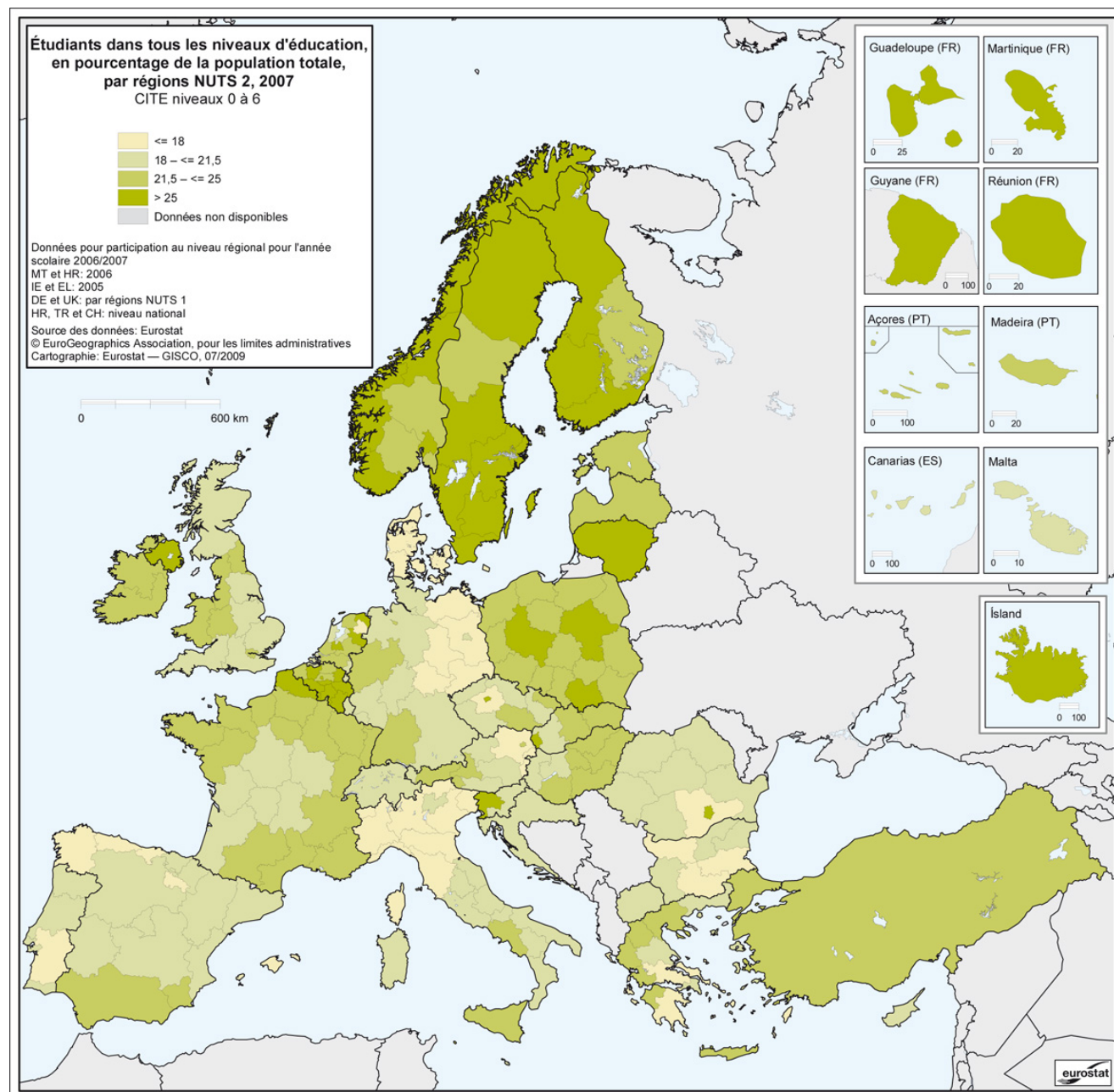
Le présent chapitre contient des informations sur les inscriptions dans l'enseignement au niveau des populations régionales, ainsi que les niveaux d'éducation atteints et la participation à l'apprentissage tout au long de la vie, ce qui donne une idée de la manière dont l'éducation touche les personnes tout au long de leur vie dans chacune des régions.

La carte 9.1 présente le nombre d'étudiants inscrits à tous les niveaux d'éducation en pourcentage de la population totale au niveau régional. Cet indicateur permet de connaître le nombre de personnes bénéficiant d'un enseignement, quel que soit le niveau auquel elles sont inscrites. En 2007, environ 21 % de la population européenne totale (c'est-à-dire celle des 27 États membres de l'Union, des pays candidats à l'adhésion et des pays de l'AELE) étaient inscrits dans l'enseignement. Cela signifie qu'une personne sur cinq reçoit un enseignement formel. Cet indicateur est influencé par la répartition par âge de la population, et, dans le cas des populations âgées, les taux d'inscription sont relativement faibles. En revanche, dans le cas des populations plus jeunes, ces taux sont plus élevés.

Certaines des régions caractérisées par les pourcentages les plus élevés d'étudiants participant à l'éducation se situent autour des capitales de pays d'Europe de l'Est, telles que Prague, Bucarest, Bratislava et Ljubljana. C'est dans ces villes que les activités d'éducation sont concentrées au niveau de la région. Certains pays, tels que la Belgique, la Suède, la Norvège, l'Islande et la Lituanie, affichent des taux plus élevés que ceux observés ailleurs, alors qu'au Danemark, dans le nord de l'Italie, ainsi que dans certaines régions d'Espagne, de Grèce et d'Allemagne, les chiffres sont relativement faibles, puisqu'ils restent en deçà de 18 %.

Par ailleurs, les différences à l'intérieur des pays sont parfois peu importantes (c'est le cas en Pologne et en France), alors que, dans d'autres pays, des disparités notables sont observées: c'est le cas en Italie (entre les régions septentrionales et méridionales), en Espagne (entre les régions du nord-ouest et les autres régions), en Allemagne (entre la partie orientale et les régions occidentales) ainsi qu'en Grèce, où la partie méridionale affiche des taux plus faibles que le reste du pays.

Carte 9.1: Étudiants dans tous les niveaux d'éducation, en pourcentage de la population totale, par régions NUTS 2, 2007
CITE niveaux 0 à 6





Participation des enfants de 4 ans à l'enseignement

L'apprentissage commence à la naissance. La période qui s'écoule entre la naissance et l'entrée dans l'enseignement primaire représente une étape de formation capitale pour la croissance et le développement des enfants. Les résultats de l'apprentissage, les connaissances et les qualifications acquises dans l'enseignement primaire sont meilleurs lorsque l'enfant passe par un apprentissage et un développement appropriés au cours des années précédant la scolarisation régulière.

Le but de l'enseignement préprimaire est de préparer les enfants, sur les plans physique, émotionnel, social et mental, à entrer à l'école primaire, et de leur faire acquérir les capacités et les connaissances leur permettant d'aborder le premier niveau du système d'enseignement. Cette préparation est considérée comme fondamentale pour la suite du développement éducatif.

En décembre 2008, la Commission européenne a proposé une nouvelle valeur de référence, qui fixe à 90 % la proportion des enfants de 4 ans participant à l'enseignement préprimaire d'ici à 2020. Le but de cette proposition est de soutenir les progrès à accomplir dans la réalisation de l'objectif défini dans les conclusions du sommet de Barcelone de 2002, qui fixent l'objectif d'atteindre un taux de 90 % de participation à l'enseignement préprimaire pour les enfants ayant entre 3 ans et l'âge du début de la scolarité obligatoire.

Dans l'EU-27, le taux de participation est d'ores et déjà proche de cet objectif (88,5 % en 2007), mais ce taux global élevé cache des disparités considérables entre les situations des différents pays.

Si l'on prend en compte les 27 États membres de l'Union, les pays candidats à l'adhésion et les pays de l'AELE, on constate que 73 % environ (en 2007) des enfants européens âgés de 4 ans étaient inscrits dans l'enseignement préprimaire et primaire.

L'indicateur présenté ici concerne la participation des jeunes enfants à l'enseignement au niveau régional (NUTS 2): il mesure le pourcentage des enfants âgés de 4 ans qui participent soit à l'enseignement préprimaire, soit à l'enseignement primaire. La grande majorité de ces enfants sont inscrits dans l'enseignement préprimaire (qui, dans de nombreux cas, n'est pas obligatoire). Un enfant de 4 ans peut être inscrit soit dans une école préprimaire, soit dans une école primaire. Les données révèlent que la plus grande partie des enfants de 4 ans sont inscrits dans des écoles pré-

primaires. L'Irlande et le Royaume-Uni sont les seuls pays où le nombre d'enfants de 4 ans inscrits dans l'enseignement primaire atteint des proportions importantes.

À l'âge de 4 ans, la plupart (80 %) des enfants de l'Union sont donc inscrits dans l'enseignement préprimaire, ce qui est généralement possible à partir de 3 ou 4 ans au moins dans les États membres de l'UE. Seulement 5 % des enfants âgés de 4 ans sont inscrits dans l'enseignement primaire; 89 % de ce groupe se trouvent au Royaume-Uni et 11 % en Irlande.

L'inscription dans l'enseignement préprimaire est presque toujours volontaire. Malgré cela, de nombreux pays affichent des taux de participation de 100 % ou proches de ce chiffre.

La carte 9.2 montre que, dans certains pays, tels que le Danemark, la France, l'Islande, l'Italie, Malte, les Pays-Bas, l'Espagne, ainsi que dans des régions comme Vlaams Gewest (Belgique), la participation des enfants âgés de 4 ans à l'enseignement atteint près de 100 %. Par contre, en Croatie, en Irlande, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, en Suisse, en Turquie et dans la plus grande partie de la Pologne et de la Finlande, moins de 50 % des enfants de 4 ans sont inscrits dans l'enseignement. Il n'existe guère d'écart significatif entre les régions d'un même pays, sauf en Angleterre, en Allemagne et au Portugal, où l'on observe de légères disparités entre les taux de participation enregistrés dans les régions.

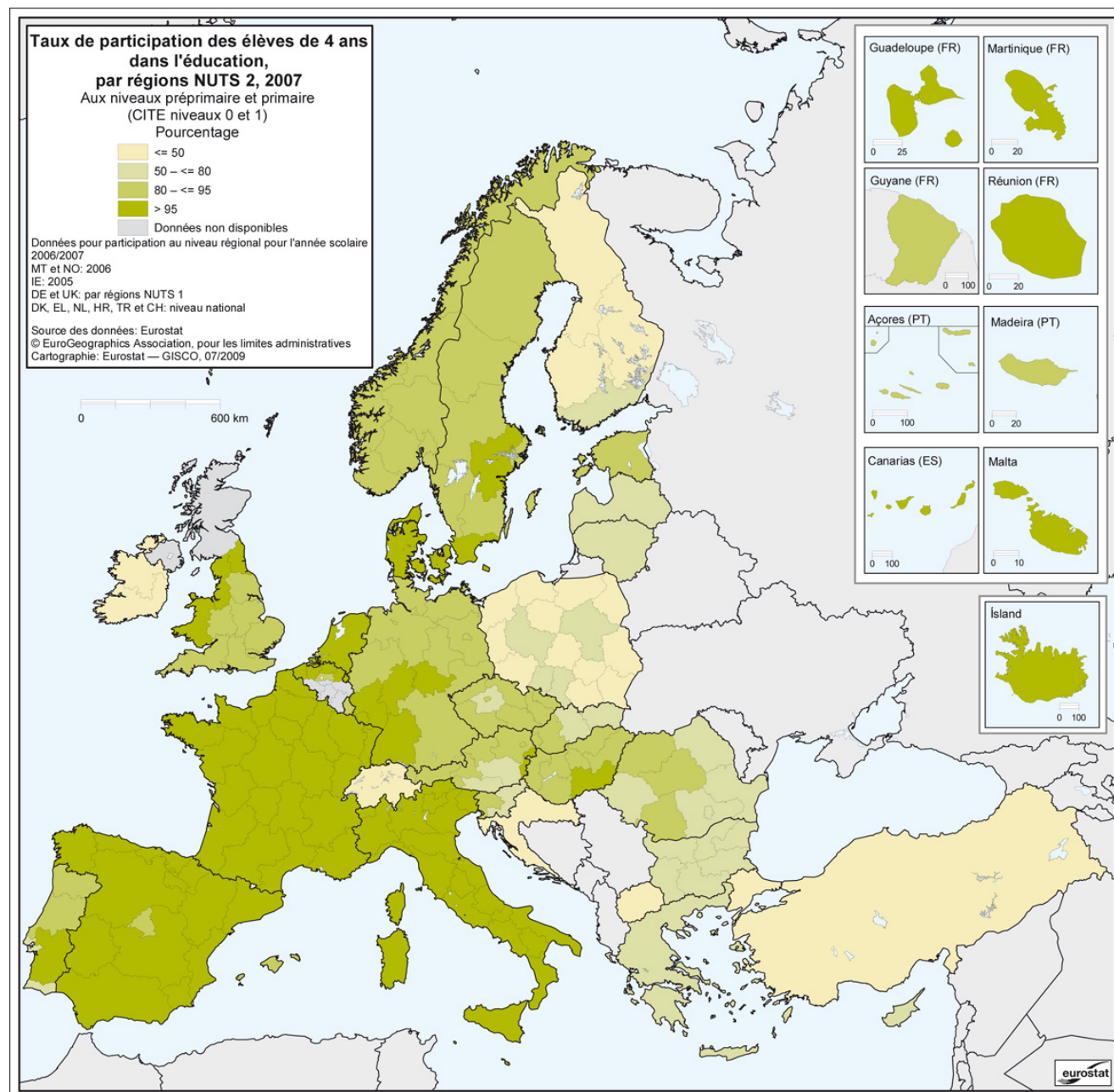
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur

À l'âge de 16 ans, les jeunes se trouvent face à un choix: poursuivre leur parcours scolaire, suivre une formation professionnelle ou chercher un emploi. Au cours de la dernière décennie, les jeunes ont été de plus en plus nombreux à opter pour la poursuite de leur scolarité.

La carte 9.3 montre la proportion d'étudiants inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire [niveau 3 de la classification internationale type de l'éducation (CITE)] et l'enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE), en pourcentage de la population ayant entre 15 et 24 ans dans la région considérée.

L'enseignement général secondaire du deuxième cycle a pour mission de faire acquérir de larges

Carte 9.2: Taux de participation des élèves de 4 ans dans l'éducation, par régions NUTS 2, 2007
 Aux niveaux préprimaire et primaire (CITE niveaux 0 et 1)
 Pourcentage





connaissances générales et de poursuivre l'enseignement et l'éducation dispensés dans l'enseignement fondamental. L'objectif est souvent de conférer aux étudiants des compétences et des connaissances suffisantes pour poursuivre leurs études. Cet enseignement donne normalement accès aux programmes de niveau universitaire. Quant à l'enseignement professionnel, il dispense fréquemment des formations permettant d'occuper des emplois spécifiques sur le marché du travail.

Les étudiants entament généralement le deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre 15 et 17 ans, à la fin de l'enseignement obligatoire à plein temps, et l'achèvent trois ou quatre ans plus tard. Les âges au début et à la fin de ce cycle et la tranche d'âge concernée dépendent des programmes éducatifs nationaux. Toutefois, les étudiants peuvent en général suivre les cours du deuxième cycle de l'enseignement secondaire relativement près de leur lieu d'origine. Concernant cet indicateur, un groupe d'âge assez large a été défini afin de couvrir les tranches d'âge relativement différentes que l'on trouve d'un pays à l'autre.

D'un point de vue international, les programmes de l'enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE) se situent entre ceux de l'enseignement secondaire supérieur et ceux de l'enseignement supérieur, même si l'on peut manifestement les considérer comme des programmes de l'enseignement secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur dans un contexte national. Bien que leur contenu ne soit pas forcément beaucoup plus avancé que celui des programmes de l'enseignement secondaire supérieur, ces programmes servent à élargir les connaissances des participants qui ont déjà obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.

En 2007, plus de 38 % de la population de l'EU-27 âgée de 15 à 24 ans était inscrite dans l'enseignement secondaire supérieur et l'enseignement secondaire.

Les taux les plus élevés sont observés en Belgique, ainsi qu'en Finlande, en Islande, dans la région Praha (République tchèque), dans certaines régions de Suède (Mellersta Norrland et Norra Mellansverige), dans les régions Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste, Basilicata et Friuli-Venezia Giulia (Italie), dans les régions Közép-Magyarország et Dél-Alföld (Hongrie) et dans la région Salzburg (Autriche).

D'une manière plus générale, la carte permet de constater que les pays nordiques (Norvège, Suède, Danemark, Finlande et Islande) sont tous caractérisés

par des taux de participation élevés. Dans de nombreuses parties d'Europe (France, Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Croatie, Roumanie, Bulgarie et Grèce), ces taux sont faibles, alors qu'ils sont élevés en Italie, en Autriche, en République tchèque et en Hongrie. Le Royaume-Uni est divisé en deux parties, à savoir l'Angleterre (taux élevés) et le reste (taux faibles). Par ailleurs, les taux de participation sont très réduits dans la péninsule Ibérique (Espagne et Portugal), en Turquie, en Lituanie, à Malte, à Chypre, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et dans certaines régions de la Grèce.

Étudiants de l'enseignement supérieur

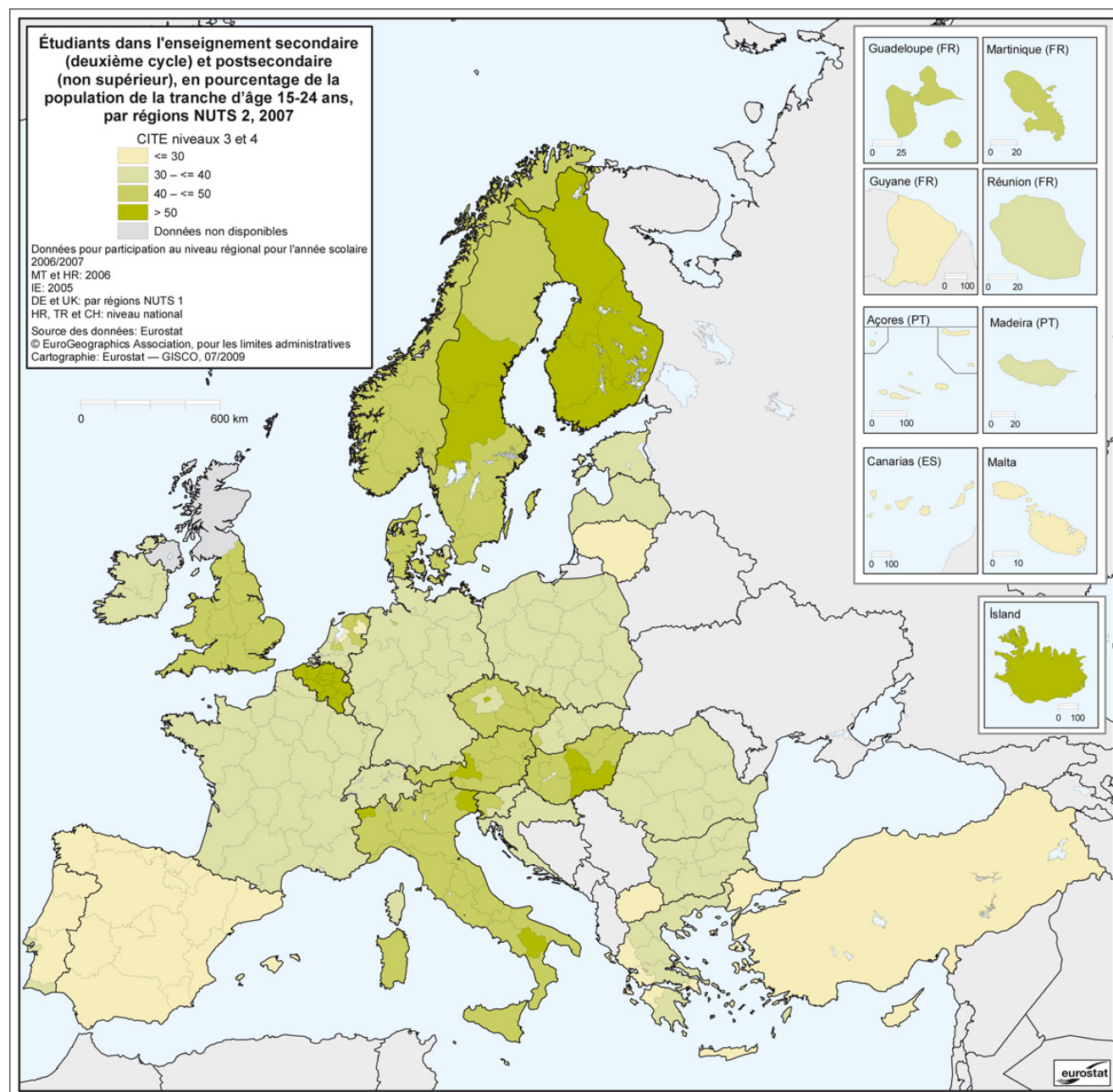
Par «enseignement supérieur», on entend le niveau d'enseignement dispensé par les universités, les instituts universitaires professionnels, les instituts de technologie et les autres établissements qui délivrent des diplômes universitaires ou des certifications professionnelles. Pour pouvoir accéder aux programmes d'enseignement de niveau supérieur, l'étudiant doit normalement avoir achevé avec succès un enseignement secondaire supérieur et/ou un enseignement postsecondaire non universitaire.

Les niveaux d'enseignement peuvent être fondés dans une large mesure sur la théorie et être destinés à offrir aux étudiants des qualifications suffisantes pour être admis à suivre des programmes de recherche de pointe ou à exercer une profession exigeant de hautes compétences (niveau 5A de la CITE); ils peuvent être davantage orientés vers la pratique, la technique ou la réalité professionnelle (niveau 5B de la CITE) ou mener à la délivrance d'une qualification avancée en recherche (niveau 6 de la CITE, études du type PhD).

La carte 9.4 indique la proportion d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE), en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans dans la région considérée. La population d'étudiants est rapportée à la population du groupe d'âge correspondant, ce qui permet de connaître la taille relative de la population d'étudiants au niveau régional.

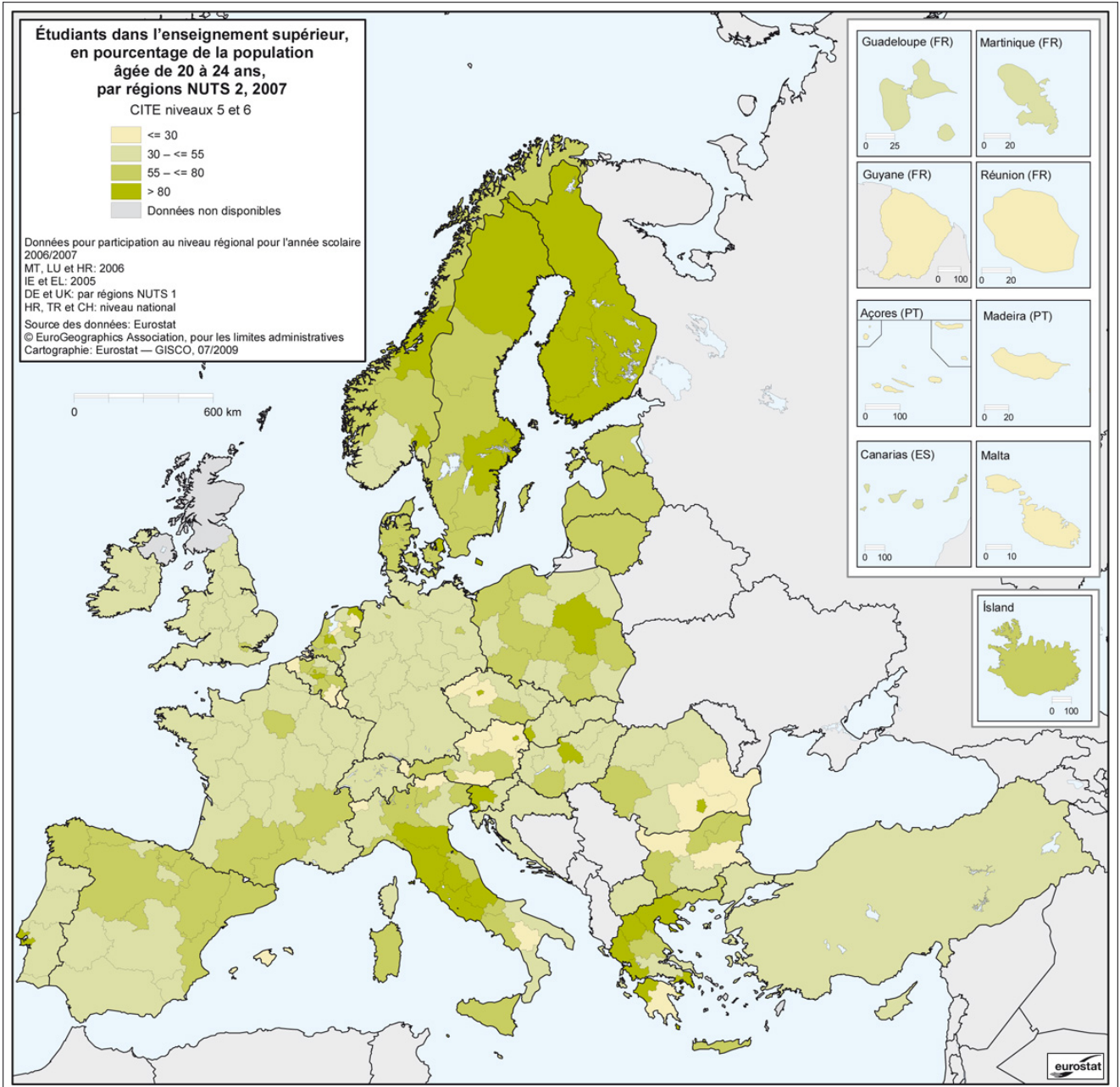
Cet indicateur est basé sur des données concernant l'endroit où les étudiants font leurs études, et non sur leur lieu d'origine ou de résidence. Les régions possédant des universités ou d'autres établissements d'enseignement supérieur, c'est-à-dire souvent les grandes villes, ont donc tendance à enregistrer des chiffres élevés, puisque les

Carte 9.3: Étudiants dans l'enseignement secondaire (deuxième cycle) et postsecondaire (non supérieur), en pourcentage de la population de la tranche d'âge 15-24 ans, par régions NUTS 2, 2007
CITE niveaux 3 et 4





Carte 9.4: Étudiants dans l'enseignement supérieur, en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans, par régions NUTS 2, 2007
CITE niveaux 5 et 6





étudiants de l'enseignement supérieur se déplacent ou déménagent fréquemment pour y suivre leurs études. Cette situation est différente de celle des élèves et étudiants plus jeunes des niveaux d'enseignement inférieurs, qui fréquentent le plus souvent un établissement scolaire proche de leur lieu d'habitation. Par conséquent, cet indicateur ne révèle pas, en premier lieu, une participation inégale à l'enseignement supérieur, mais plutôt une répartition inégale des établissements d'enseignement supérieur entre les régions.

En 2007, 58 % de la population de 20 à 24 ans de l'Union européenne suit des études supérieures. Certains pays, tels que Malte, Chypre et le Luxembourg, affichent des taux relativement faibles, qui s'expliquent par le fait que de nombreux étudiants du niveau supérieur vont étudier à l'étranger et n'apparaissent donc pas dans les statistiques de leur pays d'origine, mais dans celles du pays où ils étudient.

Dans les régions affichant les pourcentages les plus élevés, les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur dépassent en nombre la population âgée de 20 à 24 ans. Dans des régions telles que Praha (République tchèque), Wien (Autriche), Région de Bruxelles-Capitale, Prov. Brabant Wallon (au sud de Bruxelles en Belgique), Bratislavský kraj (Slovaquie), București — Ilfov (Roumanie), Közép-Magyarország (en Hongrie, région de Budapest), Dytiki Ellada (Grèce), Mazowieckie, y compris la capitale Varsovie (Pologne), les chiffres sont supérieurs à 100 %, ce qui signifie que la population d'étudiants est considérable parmi les cohortes de jeunes. Nombre de ces régions se situent autour de capitales où se trouvent une ou plusieurs grandes universités.

Dans relativement peu de régions, la population d'étudiants de l'enseignement supérieur représente moins de 30 % du groupe d'âge de 20 à 24 ans. Les régions, dans ce cas, s'étalent sur plusieurs États membres. Beaucoup d'entre elles présentent des caractéristiques qui expliquent aisément ces faibles pourcentages, par exemple la ruralité ou l'insularité. La plupart de ces régions possèdent peu ou pas d'infrastructures d'enseignement supérieur, et leurs jeunes générations sont obligées de déménager si elles veulent suivre des études supérieures.

Diplômés de l'enseignement supérieur

La carte 9.5 indique la proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant obtenu un diplôme

d'études universitaires ou assimilé (études supérieures). Les conclusions que l'on peut en tirer ressemblent à celles qui se dégagent de la carte 9.4. Dans la plupart des pays, les proportions les plus élevées de diplômés de l'enseignement supérieur s'observent dans les mêmes régions que celles d'étudiants de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire là où sont implantés les établissements qui dispensent cet enseignement, ainsi que les plus grandes entreprises et institutions. Le profil démographique d'une région a aussi une certaine influence sur le niveau d'études atteint par ses habitants: les jeunes générations ont tendance à atteindre un niveau d'études supérieur à celui de leurs aînés. En 2007, seules 23 régions de l'Union affichent une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dépassant 35 %; il s'agit notamment de grandes villes telles que Bruxelles, Londres, Paris, Helsinki, Stockholm, Madrid et Amsterdam; Oslo, Genève et Zurich entrent également dans cette catégorie. Dans des États membres tels que l'Irlande, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne, le niveau d'études est généralement élevé sur l'ensemble du territoire. Les régions qui présentent les plus faibles proportions de diplômés de l'enseignement supérieur sont concentrées pour l'essentiel dans les zones rurales de 9 pays de l'Union, où la situation est très différente de celle observée dans les grandes villes: c'est le cas notamment au Portugal et en Roumanie, de même qu'en Croatie et en Turquie et, dans une moindre mesure, en Bulgarie, en République tchèque, en Grèce, en Italie, en Hongrie, en Pologne et en Slovaquie. Font également partie de ce groupe des îles telles que la Sardaigne et la Sicile (Italie), les Açores et Madère (Portugal) et Malte.

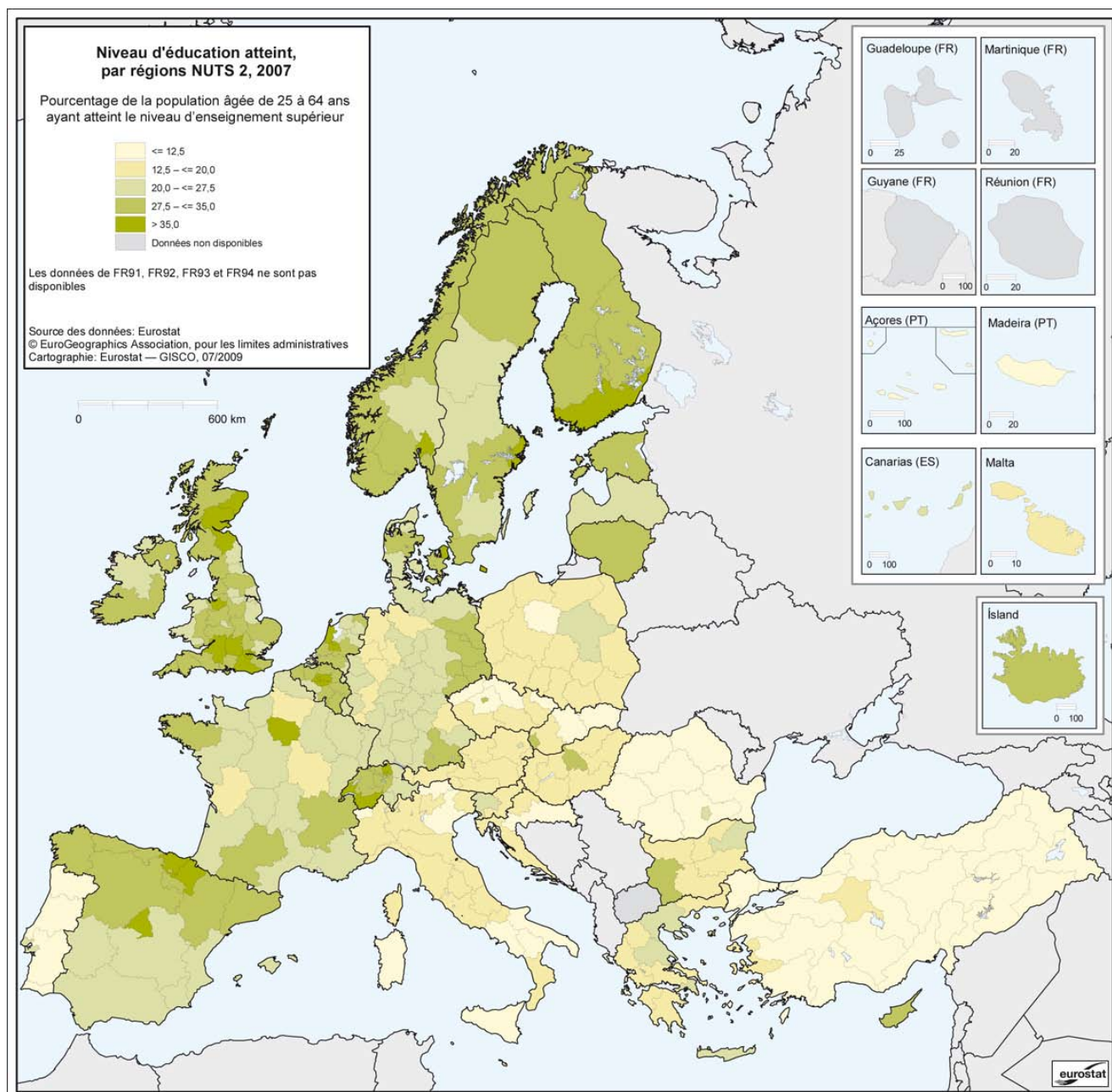
L'apprentissage tout au long de la vie

Les politiques mises en place par l'Union dans le cadre des objectifs de Lisbonne soulignent régulièrement l'importance de la mise à jour permanente des compétences des travailleurs par la participation à l'apprentissage tout au long de la vie. Cette nécessité est rappelée dans le programme «Éducation et formation 2010» de l'UE, ainsi que dans la stratégie européenne pour l'emploi, qui insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des stratégies globales d'apprentissage tout au long de la vie pour garantir une capacité d'adaptation et une aptitude à l'emploi permanentes des travailleurs. L'apprentissage des adultes peut être mesuré dans le cadre de l'enquête sur les forces de



Carte 9.5: Niveau d'éducation atteint, par régions NUTS 2, 2007

Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant atteint le niveau d'enseignement supérieur





travail par des questions spécifiques concernant la participation à des activités d'enseignement ou de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Les données concernent la classe d'âge des 25 à 64 ans pour toutes les activités d'enseignement ou de formation professionnelle, en rapport ou non avec l'emploi du moment ou l'emploi ultérieur. Comme le montre la carte 9.6, la participation à l'enseignement et à la formation présente, dans une large mesure, un profil national. En fait, c'est cet indicateur qui fait apparaître les variations régionales les plus faibles en comparaison avec ceux évoqués plus haut dans le présent chapitre. La participation est élevée dans toutes les régions du Danemark, des Pays-Bas, de la Slovénie, de la Finlande, de la Suède et du Royaume-Uni, ainsi qu'en Islande, en Norvège et en Suisse. À l'intérieur des pays, les taux de participation les plus élevés à l'enseignement et à la formation sont souvent observés autour des principales villes, qui sont habituellement les régions où sont enregistrés les niveaux d'études les plus élevés (voir chapitre précédent) et les régions où l'offre d'activités d'enseignement et de forma-

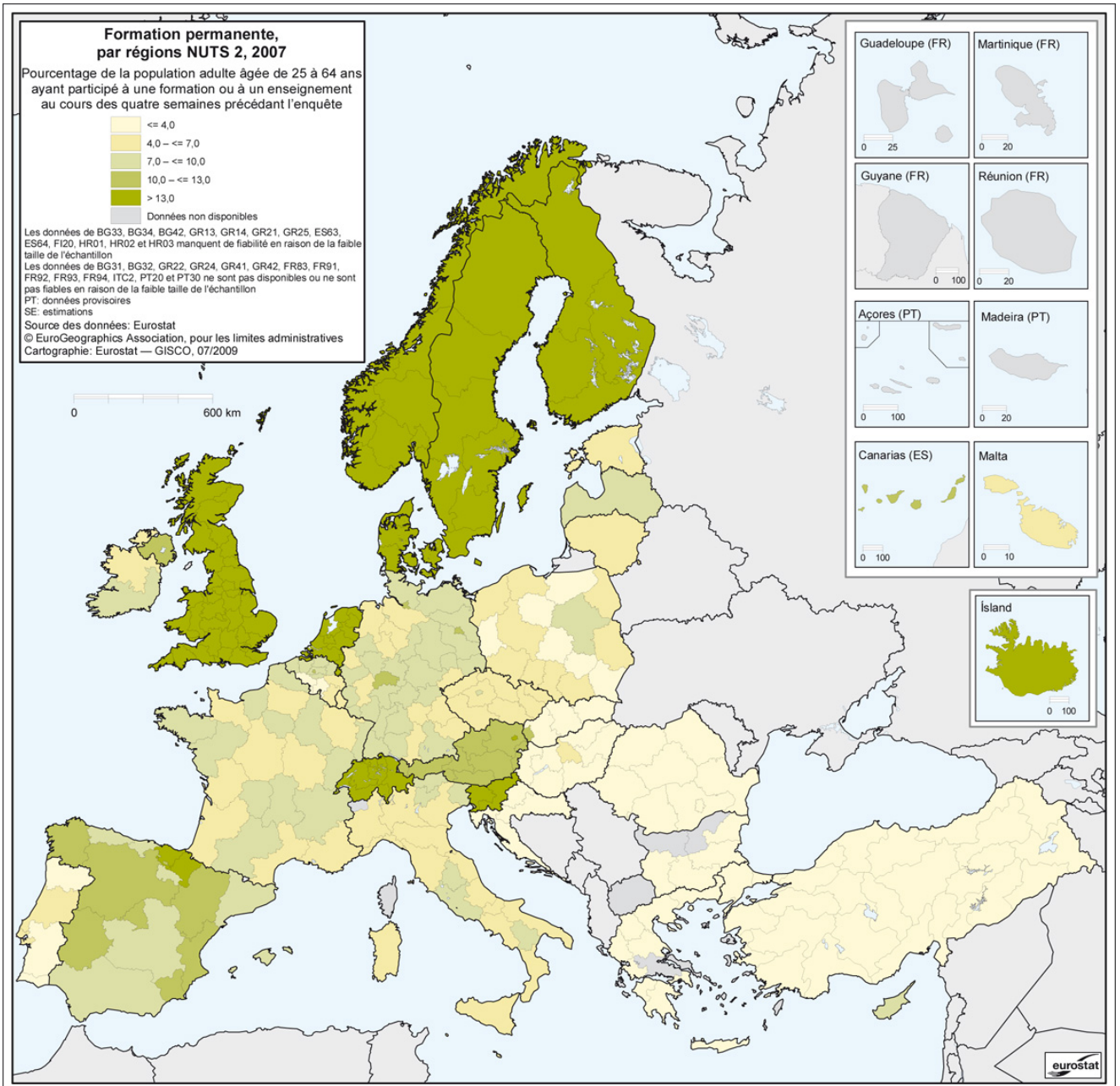
tion est plus vaste et où les activités de formation professionnelle continue sont les plus fréquentes (par exemple dans de grandes entreprises). Par ailleurs, les États membres situés en bordure du continent, tels que la Grèce, la Hongrie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie, mais également la Croatie et la Turquie, présentent en général de faibles taux de participation à l'enseignement et à la formation pour la classe d'âge des 25 à 64 ans.

Conclusion

Les exemples présentés ci-dessus ont simplement pour but de mettre en lumière quelques-unes des nombreuses possibilités d'analyse de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie dans les régions de l'Union européenne et ne constituent pas une analyse détaillée. Nous espérons toutefois qu'ils encourageront le lecteur à effectuer des recherches plus approfondies parmi toutes les données sur l'éducation gratuitement mises à sa disposition sur le site internet d'Eurostat et à faire de nombreuses autres découvertes intéressantes.


Carte 9.6: Formation permanente, par régions NUTS 2, 2007

Pourcentage de la population adulte âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête





Notes méthodologiques

Les cartes sont présentées au niveau NUTS 2, sauf en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux inscriptions dans l'enseignement en Allemagne et au Royaume-Uni, où l'on dispose uniquement de données au niveau NUTS 1. En Croatie, en Suisse et en Turquie, il n'existe pas de données sur les inscriptions par âge au niveau régional. C'est la raison pour laquelle seuls des chiffres nationaux ont été présentés pour ces pays.

La structure des systèmes d'éducation variant considérablement d'un pays à l'autre, il est indispensable, pour assurer la comparabilité internationale, de disposer d'un cadre pour la collecte, le collationnement et la présentation des statistiques et des indicateurs tant nationaux qu'internationaux. La classification internationale type de l'éducation sert de base à la collecte de données sur l'éducation. La CITE 97 — c'est-à-dire la version actuelle de la classification, en vigueur depuis 1997 — est conçue pour permettre le classement de tous les programmes éducatifs en fonction des domaines d'étude et par niveau.

La CITE 97 présente des concepts, des définitions et des classifications normalisés. Une description complète de la CITE 97 est disponible sur le site internet de l'institut statistique de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) (http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=3813_201&ID2=DO_TOPIC).

Les informations qualitatives sur les systèmes scolaires des États membres de l'Union sont organisées et diffusées par Eurydice (<http://www.eurydice.org>). Elles portent, par exemple, sur l'âge de la scolarité obligatoire et de nombreux autres thèmes relatifs à l'organisation de la vie scolaire dans les États membres (processus décisionnel, programmes de cours, horaires scolaires, etc.).

Les statistiques concernant les inscriptions dans l'enseignement couvrent les inscriptions à tous les programmes d'enseignement réguliers et à toutes les formations pour adultes ayant un contenu analogue à celui des programmes d'enseignement régulier ou conduisant à des qualifications semblables à celles que permettent d'acquérir les programmes réguliers correspondants. Les programmes d'apprentissage sont inclus, à l'exception de ceux qui sont basés exclusivement sur la pratique professionnelle ou ne sont pas officiellement placés sous la surveillance d'une autorité compétente en matière d'éducation. La source de données exploitée pour établir les cartes 9.1 à 9.4 consiste dans deux tableaux spécifiques d'Eurostat qui font partie de la collecte de données «UOE» (UIS-Unesco, OCDE et Eurostat) dans le domaine des systèmes d'éducation. On trouvera des informations à ce sujet à l'adresse suivante: http://circa.europa.eu/Public/irc/dsis/edtcsl/library?l=/public/unesco_collection&vm=detailed&sb=Title

Les statistiques sur le niveau d'études atteint et sur la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie sont basées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail, qui est une enquête trimestrielle par sondage. Les indicateurs se réfèrent à la moyenne annuelle des données trimestrielles de 2007. Le niveau d'études atteint est déclaré selon la CITE 97. La participation à l'éducation et à la formation (apprentissage tout au long de la vie) englobe la participation à tous les types d'enseignement et de formation au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête.